

MAIRIE LE BOUSQUET

Rue de la mairie - 11140 LE BOUSQUET

Tél/Fax : 04 68 20 52 82

Courriel : infomairie.bousquet11@orange.fr

Site Internet : <http://www.lebousquet.net/>

Le Bousquet le 03/07/20

Compte-rendu du 1^{er} conseil municipal de mise en place du maire et des adjoints.

Délibérations :

- Elections à bulletin secret du maire et de deux adjoints à l'unanimité, suivies par la lecture et la distribution de la charte d'élu local à chacun.
- L'indemnité des élus, adoptée à l'unanimité. Pas de frais de déplacement, sauf exception, si le trajet dépasse les limites du département.
- Le tableau d'ordre est le suivant :

1	maire	Christian ARAGOU
2	1er adjoint	Yves HUGUET
3	2ème adjoint	Jean FONT
4	conseiller	Daniel HUGARD
5	conseiller	Laurent CORDEBARD
6	conseillère	Chantal CHINAUD
7	conseillère	Dany CALLIS

Commissions – désignation des représentants et délégués :

- CAO (Commission d'Appel d'Offres), tous les conseillers.
- CCPA : Christian ARAGOU et Yves HUGUET
- CLECT : Yves HUGUET et Laurent CORDEBARD
- Commission « Madres » (3 communes : Roquefort, Escouloubre et Le Bousquet) :
2 titulaires : Christian ARAGOU et Yves HUGUET
2 suppléants : Chantal CHINAUD et Laurent CORDEBARD
- ATD (Agence Technique Départementale) : Yves HUGUET et Christian ARAGOU
- SYADEN (s'occupe de « l'électricité ») : Yves HUGUET et Christian ARAGOU
- Association Pays d'Accueil : Christian ARAGOU et Laurent CORDEBARD
- Maison d'Autonomie (Axat) : Laurent CORDEBARD et Daniel HUGARD

Responsabilités sur la commune :

- Association « Aude Claire » Chantal CHINAUD et Christian ARAGOU
- Yves HUGUET : voirie, pluvial, éclairage public, matériel technique, haut-débit 4G (portables), forêt et coupes de bois
- Jean FONT : monument(s) aux morts, cimetière, agriculture

- Laurent CORDEBARD : eau – assainissement, pêche – chasse
- Chantal CHINAUD : information – communication, tourisme et tourisme vert, chemins de randonnées, patrimoine, gîtes
- Dany CALLIS : comité des fêtes, fleurissement du village

Vote du budget :

Après présentation par la secrétaire de mairie, le budget général M14 et le budget « eau-assainissement » M49 sont adoptés à l'unanimité.

Agent technique :

Suite à une démission, il faut retrouver rapidement un agent d'entretien, peut-être une personne ou une entreprise de nettoyage, le sujet est à l'étude.

Les futurs conseils municipaux se tiendront dans la salle de réunion du « presbytère » et auront lieu les jeudis.

Prochain conseil municipal : pour désigner les éventuels suppléants du maire, grand électeur, pour l'élection des sénateurs : vendredi 11 juillet, à 9 heures (date imposée).